



Janv. 2012
N°3

le Territorial

Syndicat FSU / SDU 59-62 des agents des Collectivités Locales et de leurs établissements, de l'Intérieur, des Affaires Sociales des départements du Nord et du Pas de Calais

Hôtel du Dauphin, 70, Place d'Armes 59500 DOUAI Tél-Fax : 03 27 96 02 29 - Email : fsu-communauxdouai@wanadoo.fr



à rigueur mondialisée

Hier : Indignez-vous !

En 2012 : révoltez-vous !

Le feuilleton catastrophe est le même sur toutes les chaînes du monde. C'est l'histoire du capitalisme qui provoque avec cynisme le désespoir et la misère en cassant l'emploi et les acquis sociaux. Ce capitalisme qui fait naître les racismes ravageurs en espérant la division des travailleurs. Un pauvre contre un autre plus pauvre. Imbéciles ! La cible, ce sont ceux que la crise enrichit.

Les traités européens - rejetés les français - font les dégâts prévus et nos gouvernants utilisent ces textes aux profits des marchés et de la Finance. La dette est pour le petit peuple. Voilà contre quoi il faut se révolter. En 2012 il faudra s'exprimer dans la rue d'abord, dans les urnes ensuite et dans la rue encore si nécessaire. Ne jamais rien lâcher. Voici la teneur des bons vœux du SDU FSU.

- Comprendre la crise : lire pages 2 et 3 -

révolte mondialisée

LA DETTE : UN INSTRUMENT DE

Ce que les peuples pressentaient est advenu, la bombe à retardement que constituait le gonflement des dettes souveraines, leur a explosé à la face.

Des états sont mis en faillite. Les budgets nationaux sont soumis à la tutelle d'un quartier de technocrates irresponsables.

L'austérité est promise à l'inscription dans le marbre des traités.

Cette crise issue de la volonté des marchés financiers nous est présentée par nos dirigeants, comme une fatalité. Un virus surgi de nulle part et dont la seule médication efficace serait l'austérité, toujours plus d'austérité.

Le peuple peut et doit imposer de changer radicalement de système au profit d'un autre basé sur le partage des richesses. C'est possible ! Dans le cas contraire ce sera le cahot humain, social, écologique, économique.

Comment en est-on arrivé là ?

Explications, démonstrations

Tout commence avec le traité de Maastricht, et la création de la monnaie unique, assortie de cette monstruosité qu'est l'indépendance de la BCE (Banque Centrale Européenne) et ce carcan imbécile, qu'est l'obligation pour les états de ne pas dépasser les 3% de déficit.

Désormais, les états ne peuvent plus créer de la monnaie !

Autrefois, les gouvernements se moquaient bien des déficits. Manquait-il de l'argent pour équilibrer ? La belle affaire ! L'état fabriquait autant de billets que nécessaire. Ou bien, il émettait des bons du trésor qu'il vendait à ses propres épargnants.

Comme tous les pays faisaient la même chose, tout le monde était content. La croissance était forte, on construisait à tout va, il y avait du travail pour tout le monde et le pouvoir d'achat grimpait. Les riches s'enrichissaient, mais les pauvres étaient moins pauvres. Disons, pas miséreux comme aujourd'hui. Mais pour qu'ils consomment plus, les banques leur ont fait un cadeau empoisonné, le crédit.

Ce fut la fin des « 30 glorieuses » et le début d'un lent déclin social qui a vu naître les...

Je

dis

que...

DOMINATION ET D'EXPLOITATION

Restos du coeur et autres secours affligés. Les imbéciles qui se croient nantis ou à l'abri n'ont rien compris et montrent du doigt les « bénéficiaires » Honte à eux !

Une dette virtuelle pour une rigueur réelle

On aurait pu continuer à « nager dans le bonheur » encore longtemps, si les énormes quantités de capitaux accumulées par les marchés financiers - grands spéculateurs - n'étaient pas devenues de plus en plus difficiles à rentabiliser.

Maastricht ne suffisant pas, le traité de Lisbonne va frapper le dernier coup de massue sur la tête des peuples, en interdisant à la BCE de prêter directement aux états, et aux états de se prêter entre eux. C'est ça l'Europe solidaire!

Les gouvernements sont donc obligés d'emprunter sur les marchés financiers privés. On assiste alors à cette merveille : la BCE prête de l'argent aux banques privées à 1%, et les banques prêtent cet argent aux états à 4, 5 ou 6%, en fonction des caprices des agences de notation. La facture est pour les travailleurs européens. Ainsi sont rognés les profits et affaiblit la compétitivité, dans le cadre

de la guerre économique que les multinationales se livrent entre elles. Ensuite, pour fournir un débouché juste aux banques et aux marchés financiers en général, eu égard au fait qu'investir dans l'économie réelle ne rapporte plus assez.

Volontairement austère

Cette politique a fonctionné cahin-caha pendant une dizaine d'années, jusqu'au jour où les états les plus fragiles se sont avérés incapables d'honorer leurs échéances. C'était prévisible et fatal. Voulu aussi !

Le système bancaire menaçait d'imploser. Pour le sauver, nos chefs d'état n'ont pas hésité.

- Soit on augmente les recettes en faisant payer leurs amis les riches. Impossible à cause de la concurrence et de la compétitivité. Facile !
- Soit on bouche les trous en fabriquant de la monnaie ? L'inflation, quelle horreur !

Reste plus qu'à réduire les dépenses. La seule voie possible qu'offre le capitalisme financier, c'est de contraindre les états à des politiques de pénurie, pour que ceux-ci puissent mettre le paquet sur le remboursement de leurs dettes.

En conclusion

La dette et l'austérité ne sont pas des malheurs dus à une mauvaise gestion, ou à la légèreté des peuples qui auraient vécu au-dessus de leurs moyens.

La dette et l'austérité sont des instruments de domination et d'exploitation délibérément forgés par les capitalistes, pour restaurer et maintenir des taux de profit les plus élevés possibles en faveur des marchés financiers. Cette boulimie n'a pas de limite et son cynisme peut aller jusqu'à l'anéantissement des peuples.

Alors, la crise est-elle durable ? La crise durera et s'accroîtra tant que les peuples n'auront pas compris les vrais mécanismes qui la sous-tendent et les auront combattus. C'est pourquoi il faut résister ! Se révolter !

Hier comme aujourd'hui et encore demain les organisations syndicales joueront ce rôle citoyen de contre-pouvoir permanent.

à LMCU

Délégués et syndiqués de la FSU construisent ensemble leurs futures conditions de vie professionnelle

La rencontre annuelle avec la présidente a eu lieu... sans la présidente.

Pourtant elle avait honoré de sa présence la rencontre précédente. Les délégués se souviennent encore qu'elle n'avait pas répondu à leurs questions. Finalement, il n'y a pas d'amertume à ressentir, d'autant que cette fois les délégués ont rencontré son remplaçant, M. Delanoy (1er vice président). Un échange d'une heure (seulement) répartie entre les organisations syndicales. Du coup, la FSU a privilégié deux questions :

- l'externalisation de services. (voir encadré)
- l'augmentation du Régime Indemnitaire.

Les réponses ont été faites sans détour. A croire que tout est prévu. Jugez plutôt :

« Les cas soulevés sont des exceptions. En aucun cas cela relève d'une volonté politique ».

Régime Indemnitaire : *« Les restrictions budgétaires ne permettent pas d'envisager d'augmentation ».*

La prochaine réunion (annuelle) devrait avoir lieu au printemps 2012. La France sera alors plongée dans les campagnes électorales. Sûr que la présidente sera fort occupée.

Peut être que cette année les vœux de la présidente seront présentés sans la présidente. Et si la FSU (à son tour) venait à jouer les fantômes.

Depuis quelques mois la procédure managériale est livrée à l'avis syndical. Des groupes de travail ont été mis en place dont celui portant sur les risques psychosociaux.

Tous les agents confrontés à une situation humaine anormale doivent pouvoir tirer la sonnette d'alarme auprès de l'autorité.

Une fiche de procédure (en cours d'élaboration) devra permettre de recueillir les éléments définissant une souffrance au travail. La neutralité et la confidentialité seront respectées assure la DRH. Toutefois, ce respectueux comportement ne devra pas conduire à la mise au secret des organisations syndicales. Pour cela, il suffira aux agents concernés de s'en rapprocher.

La situation est prise au sérieux et n'est pas un hasard

Ce n'est pas d'hier que certains délégués, osent dénoncer les managements orientés sur la seule productivité d'objectifs non définis avec tous les agents concernés.

Des objectifs qu'il faut atteindre coûte que coûte sous la pression de la petite hiérarchie, qui elle même, agit sous la pression de... Ainsi naît la déshumanisation que la FSU avait osé dénoncer en 2010.

Tant mieux si aujourd'hui, si demain, les agents viennent travailler sans la boule au ventre. Faisons le pari que les arrêts de travail seront moins nombreux. Et les objectifs...

LAM en peine

Récemment rebaptisé LAM le musée d'art moderne de Villeneuve d'Ascq est géré conjointement par LMCU et des donateurs privés. L'administration veut créer un EPCC (Etablissement Public de coopération Culturelle) duquel découleront deux catégories possibles :

- EPA. Le personnel sera sous statut de la Fonction publique.
- EPIC. C'est le code du travail qui s'applique.

Evidemment, la différence n'a pas échappé aux sept organisations syndicales qui ont fait une déclaration commune et quitté une énième réunion. Les présidents de groupe politique ont été interpellés et du coup le projet de délibération au conseil communautaire a été repoussé de quelques mois.

La FSU avait accepté de décortiquer les décrets et rapports sénatoriaux afin que l'intersyndicale présente des arguments. Bien que favorables à l'EPIC, des élus se sont dit bluffés par la clarté et la pertinence du document. Maintenant, il revient au personnel de se prononcer mais la FSU craint que les cadres cèdent à la pression de l'autorité.

L'autorité a beau se défendre d'une volonté politique d'externalisation ou privatisation, souvenons-nous qu'en 2010 le personnel d'entretien et de sécurité ont été externalisés. Le personnel a le LAM en peine.

à LALLAING

Titularisations au menu

La section syndicale de cette petite collectivité du douaisis est très active. Pourtant à l'issue du scrutin pour l'élection du CTP, la FSU n'avait obtenu que deux sièges. Un titulaire et un suppléant. Cette minorité n'est pas facile à gérer alors le SDU (syndicat départemental) suit régulièrement l'activité syndicale.

C'est ainsi qu'il était intervenu lors des réunions du personnel du foyer logement quand la fermeture avait été annoncée. A ce jour, la situation de cette structure n'a pas changé et nous laisse à penser que le plan n'était pas très fiable. Toutefois, il faut reconnaî-

tre que la situation sanitaire demeure inadaptée. Pour la FSU la solution pour le personnel comme pour les usagers doit trouver un aboutissement dans le cadre de la Fonction publique. Cette éventualité repose sur une volonté politique que la FSU soutiendrait. Evidemment.

Il y a environ trois ans, le syndicat avait saisi l'opportunité d'un passage en mairie pour rencontrer madame la DGS. A cette occasion et en présence de ses délégués le syndicat avait demandé que se mettent en place des réunions pour élaborer un programme de titularisations. Celles-

ci ne ce sont jamais tenues mais le travail syndical sur ce sujet a bien eu lieu. Par contre, notre déléguée au CTP a fait une déclaration pour dénoncer les réunions « secrètes » entre le Maire et les délégués de la CGT. Bien embarrassés, hein ?

Au delà de cette minable anecdote chacun a pu s'entendre sur les critères de titularisation. A compter de décembre 2011 13 agents en mairie et 2 au CCAS seront titularisés. En 2012 un autre plan concernera 18 agents. Voilà une décision volontariste qui honore ceux qui défendent la Fonction publique et ses services.

à ROOST WARENDIN

Un soupçon mieux ?

Le CTP ne pouvait plus être réuni valablement compte tenu que le quorum ne pouvait être atteint. Le maire a donc fait procéder à un tirage au sort parmi le personnel volontaire. Il y a deux représentants FSU sur 6 membres. Certes, cette position n'est pas confortable mais ils s'accrochent et représentent correctement les intérêts des agents. Alors que le maire, lui, exprime souvent avec dédain son manque d'intérêt pour ce CTP : « *j'applique par obligation mais pour moi le CTP n'a pas de valeur* ». Soit ! mais quant à le réunir, autant que cela serve à quelque chose. D'autant que maintenant le CTP lui serait plutôt favorable. Dans ce contexte apparaît un soupçon de mieux. En effet, maintenant si des questions ne sont pas retenues c'est quelles ont été transmises tardivement (les con-

vocations sont parvenues durant les congés des intéressés). Ou, selon le maire, elles sortent des compétences du CTP. Pas du tout !

Alors il faut préciser que le CTP aborde les questions portant sur l'organisation (horaires, congés, affectations, etc) la sécurité, l'évaluation, la formation... Justement, à propos de formation il grand temps que certains agents affectés à la surveillance des enfants bénéficient d'une formation spécifique en raison des difficultés qu'ils rencontrent avec des enfants (et parents) aux comportements violents. Le maire n'ignore pas ces situations. Alors, qu'il agisse ! Ce personnel affecté en zone sensible a droit à une NBI. Il s'agit là aussi d'une autre reconnaissance.

Précision à Mme l'adjointe : les délégués n'ont prétendu que le personnel était incompétent. La preuve !

Cela devait arrivé

Inutile de rentrer dans des détails lamentables, nous dirons simplement que l'escalade dans le jeu du « *cherche la petite bête* » a conduit à une tentative de séquestration et menaces physiques. Considérant que la meilleure défense est l'attaque c'est le malheureux jardinier (délégué) - injustement mis à la barre - qui devait être blâmé. Un comble !

Cette fois le personnel a fait preuve de justice et de solidarité. On ne sait si ce fut un soutien au jardinier ou au délégué (les deux ?). En tous cas cette attitude aura été déterminante pour les agresseurs et l'agressé. Quand même... il n'y aura pas eu un mot de regret et d'excuses.

La victime et le syndicat ne retiendront que la tentative.

à ROUBAIX

Le prix des économies

Faire des économies c'est bien. Quoi que..(?) Dans le privé comme dans le public pour faire des économies c'est toujours (et essentiellement) le budget de fonctionnement qui est visé.

Ici l'administration roubaisienne veut le diminuer de 8 millions d'euros. Soit environ 15% de son budget. Pour ce faire, elle compte sur l'investissement syndical pour faire des propositions. Ainsi nous serions devenus gestionnaires et garants. Que les organisations syndicales apportent un avis sur

des propositions, ça oui. D'autant que pour ce coup-ci des dispositions sont déjà prises.

Par exemple la Ville a passé une convention avec une entreprise d'insertion de personnes handicapées. Le but étant, pour le service entretien, de remplacer les 20% d'agents absents. Egalement de réduire, voire, annuler les taxes pour non respect du taux d'emplois obligatoires. Après les bâtiments administratifs, dès 2012, une expérience devrait être menée dans un groupe scolaire. Le coût de

l'économie s'élèverait à 225 000e par an.

Tout ceci peut paraître logique, sauf que d'autres aspects de cette opération sont plutôt critiquables. Certains de ces travailleurs ont une capacité inférieure de 25%. Par ailleurs, ils ne perçoivent que 600e mensuels. Notre avis est que les services se privatisent comme à LMCU. Puisque ces emplois sont nécessaires, il faut intégrer et encadrer ces travailleurs. Il ne semble pas que nos camarades de la CGT soient sur le même schéma.

à FACHES THUMESNIL

Histoires de « gros » sous

Pas de régime pour l'indemnité

Les agents espéraient voir leur IAT relever à 100e. C'est pas fichu ! Les négociations sont allées bon train mais la tenacité et la force des arguments n'ont pas fait le poids face aux réalités budgétaires. Notons que l'objectif d'atteindre les 100e n'est pas remis en cause. C'est au vu des budgets 2013 et 2014 que la possibilité sera révélée. En tout cas, la FSU ne sera pas modeste sur sa satisfaction. Pour 2012, le régime indemnitaire passera de 68e à 85e. Une progression lente mais c'est mieux que rien.

Innovations

Quand une équipe syndicale fait un travail de proximité elle finit forcément par bien cerner la situation des agents et il en ressort forcément quelque chose :

- la prime de service dans les crèches sera revalorisée
- pour les agents remplaçant occasionnellement le chef, une prime intitulée « cadre intermédiaire » de 50e mensuels sera versée à 16 agents. Ce genre de prime avait déjà été instaurée pour les remplaçants des responsables de satellites.

Recours gagné. Agents gagnants

M. le maire avait décidé de déduire de l'IAT la prime spécifique NBI attribuée à 27 agents.

Les nombreuses réclamations et avertissements contre cette interdiction n'ayant pas été pris en compte, le syndicat a engagé un recours au TA.

En septembre 2011, le juge a donné raison au syndicat ainsi les agents seront remboursés. Au total le rattrapage s'élève à 26 000e

à WATTRELOS

Ca veille au grain

Les suppléants suppléaient

Le tribunal a donné raison au syndicat : Les suppléants assistent aux réunions du CTP au même titre que les titulaires. Enfin, presque ! Le maire refuse qu'ils s'expriment.

Pas de prime à la tête du client

Les délégués FSU ont voté contre l'octroi d'une prime au mérite (sans évaluation) . Une prime à la tête dont ils connaissaient la tête : quelques techniciens et ingénieurs.

Pour les petits aussi

Fini les techniciens et cadres qui ne travaillent que le week end. Fini les administratifs qui font en heures supp. des travaux techniques. La FSU pourra contrôler les horaires.

Y a du neuf !

Salaire Minimum Individuel de Croissance

2 augmentations successives :

Pour la seconde pas de revalorisation indiciaire mais une indemnité différentielle

Le Ministre a renoncé aux mesures indemnitaires qu'il avait initialement annoncées et que les organisations syndicales de la Fonction publique avaient unanimement rejetées. Elles ont pris acte de cette annonce, mais dans une déclaration commune, elles continuent de dénoncer la poursuite du tassement des grilles indiciaires et la dévalorisation globale des carrières.

Elles demandent au Ministre l'ouverture immédiate de négociations sur la refonte des grilles indiciaires et sur l'augmentation de la valeur du point d'indice. Ensemble, elles resteront mobilisées pour la défense du pouvoir d'achat de tous les agents de la Fonction publique.

Ces augmentations démontrent l'écrasement des grilles de salaires particulièrement en début de carrière, qui s'ajoute à des déroulements de carrière plus longs, un blocage du point d'indice...

**Au 30-06-2005 : 1 217,88^e Au 1-1-2012 : 1.398,37^e
Soit : 180,59^e d'augmentation en 10 ans**

Première augmentation

Le SMIC a augmenté de 2,1% au 1er décembre 2011, et a été porté à 1392,82• bruts, soit l'indice majoré 301.

Seconde augmentation

Au 1er janvier 2012 : le Smic passera à 9,22 euros brut de l'heure, soit 1.398,37 euros brut par mois.

Sont concernés par l'indemnité différentielle :

- Catégorie C :

échelle 3 jusqu'au 5ème échelon inclus

échelle 4 jusqu'au 4ème échelon inclus

échelle 5 jusqu'au 3ème échelon inclus

- Catégorie B :

Rédacteur : 1er échelon

Moniteur éducateur : jusqu'au 2ème échelon inclus

Le gouvernement prend soin de ses malades

Le gouvernement a soumis au vote des parlementaires l'instauration d'un jour de carence dans la fonction publique et envisagerait d'en ajouter un deuxième!

Cette disposition, si elle devait être validée, pénaliserait durement les agents de la Fonction publique contraints aux congés maladie sur prescription médicale.

Au prétexte d'une équité qui n'est appelée que lorsque qu'il s'agit de taxer toujours plus les salariés, le gouver-

nement cherche à opposer salariés du privé et agents de la fonction publique.

Rappelons que les salariés du privé peuvent être couverts pas des conventions collectives ou des accords d'entreprise pour la prise en charge des journées de carence. Il s'agit bien d'une nouvelle atteinte au statut des fonctionnaires, garant de l'égalité de traitement et d'une volonté de stigmatiser les agents de la fonction publique dont l'engagement professionnel permet de faire vivre le service public.



Durant 3 jours, le conseil national de notre syndicat a ouvert ses travaux aux délégations locales. Le 59/62 était bien représenté.

L'avenir de notre société, et de la Fonction publique étaient au coeur des réflexions et ont donné lieu à des motions mises sur le site :

« snu clias »

**La satisfaction
du bilan 2011
et les bons voeux 2012
des prédateurs
gouvernementaux,
complices des spéculateurs,
sont une offense
aux peuples en souffrance**

